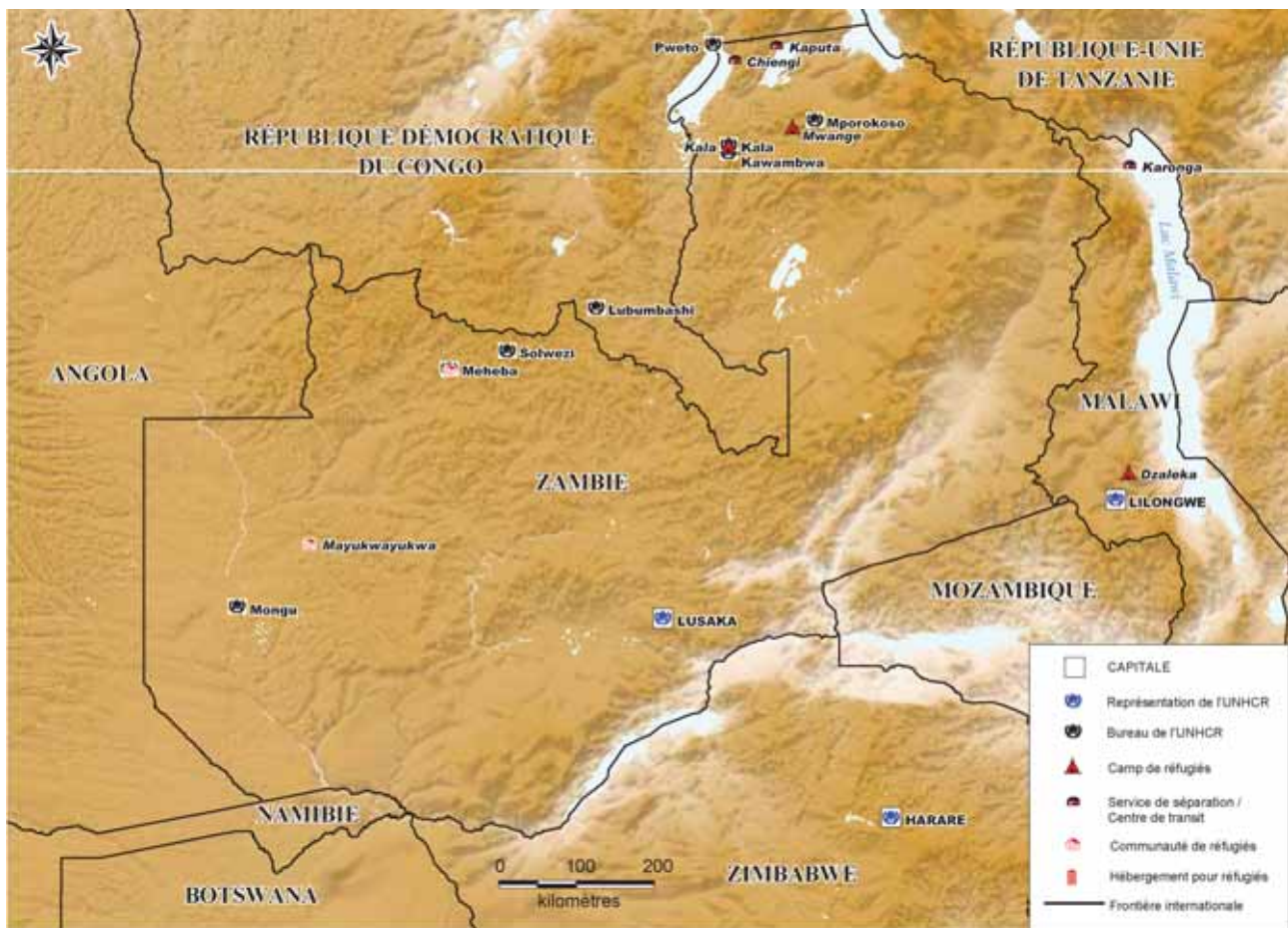


# Zambie



## Environnement opérationnel

### Contexte

À la fin du mois de juin 2007, la Zambie abritait environ 117 000 réfugiés. La majorité d'entre eux – 59 300 environ – sont originaires de la République démocratique du Congo (RDC) et quelque 40 600 proviennent de l'Angola. Environ 54 pour cent des réfugiés vivent dans des camps et 5 pour cent résident dans des zones urbaines ; les autres se sont établis spontanément dans différentes parties du pays. Les résidents des camps se sont vu accorder dans leur très grande majorité le statut de réfugié à première vue (*prima facie*) ; certains ont néanmoins été reconnus comme réfugiés à l'issue d'une procédure de détermination de leur statut menée par le Comité national d'éligibilité.

Les réfugiés en Zambie doivent demeurer dans des camps ou des zones d'installation spécifiques et ont besoin d'une autorisation spéciale pour les zones urbaines. Il n'existe aucune disposition législative qui leur permette d'obtenir la nationalité zambienne. Cependant, le Gouvernement a annoncé récemment qu'il pourrait accorder des titres de séjour permanents à certains réfugiés de longue date, avec une priorité à ceux qui sont nés en Zambie ou qui ont épousé des ressortissants zambiens. L'ancien président du

Comité exécutif, S.E. M. l'ambassadeur Love Mtesa, a offert un appui bienvenu à ce propos, en appelant à offrir de telles possibilités d'intégration sur place.

La Zambie est signataire de la Convention de 1951 sur les réfugiés et de son Protocole de 1967, ainsi que de la Convention de 1969 de l'OUA. L'UNHCR a prôné l'adoption d'une nouvelle loi sur les réfugiés, conforme aux principes internationaux de protection.

### Besoins

La planification des activités en Zambie a été guidée par des sessions de planification conjointe, organisées avec les partenaires opérationnels et d'exécution. Des rencontres similaires avec des réfugiés des deux sexes, des adolescents et des enfants ont permis de recueillir leur avis sur des questions qui ont une incidence sur la vie dans les camps. Des normes et indicateurs ont été utilisés pour vérifier les lacunes principales et évaluer les besoins.

Les principaux besoins cernés dans les camps de réfugiés relèvent de l'éducation, de la santé, de la formation professionnelle et des activités génératrices de revenus. Il est apparu que les réfugiés vivant en milieu urbain craignent pour leur sécurité physique.



UNHCR/J. Redden

Activités génératrices de revenus pour des réfugiés de la République démocratique du Congo.

Les évaluations participatives des besoins permettent à l'UNHCR de trouver des solutions aux problèmes les plus pressants des réfugiés. Le Haut Commissariat encourage donc les réfugiés à s'investir dans cette activité. Il a cependant constaté que les évaluations participatives suscitent de grandes espérances chez les réfugiés, qui en attendent des réponses immédiates à leurs problèmes.

### Total des besoins

2008 : 8 835 503 dollars E.-U.

2009 : 5 434 198 dollars E.-U.

## Objectifs principaux

- Améliorer la capacité du Gouvernement et de la société civile à protéger et assister les réfugiés et les demandeurs d'asile, conformément aux normes internationales.
- Veiller à ce que les réfugiés et demandeurs d'asile puissent bénéficier des services sociaux du pays, y compris en matière d'enseignement et de santé.
- Faciliter des solutions durables pour les réfugiés : le rapatriement volontaire dans la sécurité et la dignité, l'intégration sur place pour ceux qui n'ont guère la possibilité de rentrer dans leur pays et la réinstallation comme moyen de protection pour un nombre limité d'individus.
- Promouvoir l'assouplissement des critères de délivrance des permis de séjour en ville, ce qui permettrait aux réfugiés de travailler et de bénéficier des services de santé.
- Dispenser une formation sur le droit des réfugiés aux fonctionnaires, notamment aux agents des services d'immigration, aux parlementaires, aux membres de la Commission d'éligibilité et de détermination du statut de réfugié et aux membres de la Sous-commission sur les réfugiés urbains.
- Entreprendre des activités d'information afin de promouvoir la tolérance et la protection internationale des réfugiés et d'informer la population de l'action de l'UNHCR.

## Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janv. 2008		Déc. 2008 / Janv. 2009		Déc. 2009	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR
Réfugiés	RDC	57 630	40 490	42 630	25 490	26 620	9 490
	Angola	40 720	18 630	20 500	17 500	20 000	16 200
	Rwanda	4 050	1 920	4 000	1 900	3 800	1 800
	Pays divers	12 710	390	12 000	300	11 500	250
Demandeurs d'asile	Pays divers	270	-	300	-	320	-
<b>Total</b>		<b>115 100</b>	<b>61 430</b>	<b>79 130</b>	<b>45 190</b>	<b>61 920</b>	<b>27 740</b>

## Cibles prioritaires en 2008 et en 2009

- Environ 30 000 réfugiés congolais (RDC) regagnent leur pays avec l'aide de l'UNHCR en 2008 ; les 10 000 réfugiés restants font de même en 2009.
- Quelque 800 réfugiés sont réinstallés dans des pays tiers en 2008 ; 500 réfugiés sont réinstallés en 2009.
- Un nombre conséquent de réfugiés angolais se voient accorder des permis de séjour permanent en 2008.
- Les négociations avec le Gouvernement au sujet de l'octroi de permis de séjour permanent aux réfugiés congolais restants débutent en 2008.
- Une nouvelle loi sur les réfugiés est votée par le Parlement.
- Pas de violences visant spécifiquement les réfugiés.
- Le gouvernement local et les ONG prennent en charge l'assistance aux réfugiés et leur protection dans le Nord du pays.

## Stratégie et activités

En 2008-2009, la stratégie générale de l'UNHCR est de parvenir à un accord avec le Gouvernement zambien sur l'intégration sur place des réfugiés demeurés dans le pays. Le Haut Commissariat s'attachera à promouvoir l'autosuffisance des réfugiés afin de réduire leur dépendance à l'égard de l'aide humanitaire dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des services agricoles, de l'eau et de l'assainissement. La production vivrière, l'élevage et les activités génératrices de revenus seront considérés comme prioritaires. Ces programmes bénéficieront également aux communautés locales zambiennes.

L'UNHCR travaillera avec le Gouvernement pour mettre en œuvre l'Initiative Zambie dans le nord-ouest et l'ouest du pays. L'Initiative vise au développement des infrastructures et de l'agriculture. Les communautés locales et les réfugiés recevront une aide pour atteindre à l'autosuffisance moyennant des projets d'autonomisation communautaire et de développement de proximité. En 2008-2009, l'Initiative Zambie complètera les activités d'intégration sur place dans les régions où le Gouvernement pourrait envisager d'accorder des permis de séjour permanents à certains réfugiés angolais restants, qui ont noué des liens très étroits avec le pays.

Dans le cadre de sa stratégie de régionalisation, l'UNHCR renforcera la capacité du personnel des services gouvernementaux à traiter les questions relatives aux réfugiés. Il fournira un appui logistique, y compris des véhicules, aux instances gouvernementales dans les régions d'accueil des réfugiés, tandis que le Gouvernement intégrera progressivement les programmes en faveur des réfugiés dans les plans de développement local. À terme, l'objectif est d'assurer l'intégration des programmes en faveur des réfugiés dans le budget national pour les années à venir. En 2008-2009, l'UNHCR poursuivra son Projet de renforcement des capacités de protection en Zambie en vue de renforcer la capacité des pouvoirs publics et de la

société civile zambienne à répondre aux besoins de protection des réfugiés et demandeurs d'asile.

## Contraintes

Environ 40 000 réfugiés angolais vivaient toujours en Zambie à l'issue de l'opération de rapatriement de janvier 2007. Environ 45 pour cent d'entre eux résident toujours dans des camps, où ils reçoivent une assistance. L'UNHCR espérait que la population restante serait intégrée au sein des communautés locales et deviendrait autosuffisante. Le fait qu'en vertu des lois en vigueur, les réfugiés ne peuvent acquérir la nationalité zambienne ni obtenir le statut de résident permanent a été un frein important. L'UNHCR continue à prôner une révision de la législation actuelle.

Bien que le Gouvernement ait récemment exprimé son désir de réviser les lois applicables et d'accorder des permis de résidence permanents à certains réfugiés angolais, la population réfugiée prise en charge par la communauté internationale demeure plus importante que prévu. Ceci a entraîné des insuffisances dans les services essentiels, aggravés de surcroît par le retrait de certains partenaires.

L'opération de rapatriement en République démocratique du Congo a débuté en mai 2007, l'objectif étant de rapatrier au moins 20 000 réfugiés congolais d'ici à la fin de l'année. Les efforts d'accélération de l'opération n'ont pas produit les résultats escomptés, en raison de contraintes logistiques et des conditions de sécurité qui régnaient dans les principales zones de retour au Katanga. Début août, quelque 4 500 Congolais avaient regagné leur pays. Les mouvements sont suspendus depuis lors, un incident de sécurité ayant entraîné la réaffectation provisoire du personnel des Nations Unies en poste à Moba, au Katanga. Le programme 2008-2009 doit de ce fait supporter une charge supplémentaire et imprévue, puisque le nombre de réfugiés résidant dans des camps sera plus important qu'on ne l'escomptait.

## Organisation et mise en œuvre

### Présence de l'UNHCR

	2008	2009
<b>Nombre de bureaux</b>	5	5
<b>Effectif total</b>	74	42
Fonctionnaires internationaux	12	7
Collaborateurs nationaux	53	32
JEA	1	0
VNU	8	3

## Coordination

L'UNHCR coordonne les opérations d'assistance aux réfugiés dans l'ensemble du pays en collaboration avec le Commissariat aux réfugiés du ministère de l'Intérieur.

L'Organisation aura huit partenaires d'exécution : deux ONG internationales, quatre départements gouvernementaux et deux ONG locales. L'UNHCR collaborera étroitement avec le PAM et d'autres institutions des Nations Unies. En tant que membre de l'Équipe des Nations Unies dans le pays, l'UNHCR se concertera avec les institutions sœurs sur des thèmes d'intérêt commun et participera aux Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH et le SIDA et le genre. L'Organisation mettra également en place des programmes conjoints avec des institutions des Nations Unies pour renforcer l'aide au développement ciblant les zones touchées par la présence de réfugiés et élaborer d'autres projets dans le cadre de l'Initiative Zambie.

## Partenaires

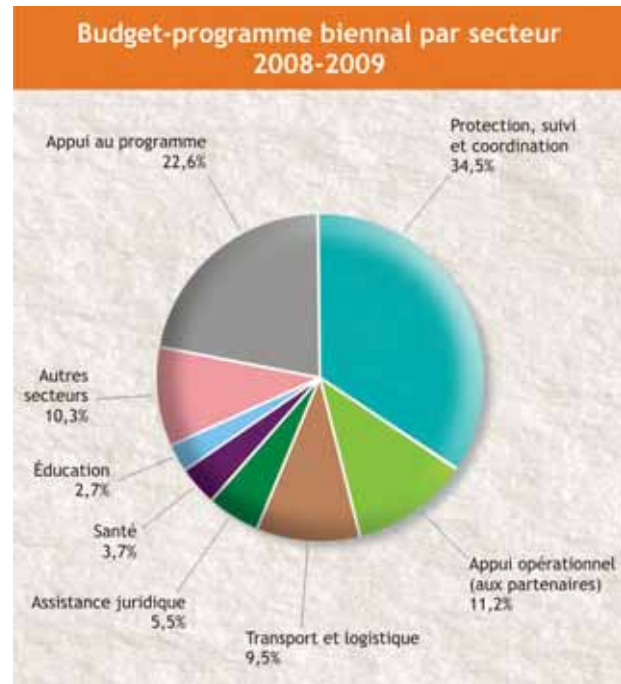
### Partenaires d'exécution

**Partenaires gouvernementaux :** Commissariat aux réfugiés - ministère de l'Intérieur ; Département de l'eau ; Département de la santé ; Département des services communautaires, ministère de l'Intérieur.

**ONG :** *Afrika Aktion Hilfe*, Hodi, Société de la Croix-Rouge zambienne, Vision mondiale (International).

### Partenaires opérationnels

**Autres :** FAO, FICR, FNUAP, OIM, PAM, UNICEF.



## Budget (dollars E.-U.)

Activités et services	2007			2008	2009
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme annuel
Protection, suivi et coordination	3 859 976	0	3 859 976	3 216 405	1 699 977
Abris et autres infrastructures	23 088	37 087	60 175	115 201	110 000
Activités génératrices de revenus	81 788	0	81 788	194 204	28 038
Appui opérationnel (aux partenaires)	1 165 153	222 775	1 387 928	1 053 399	551 037
Assainissement	24 490	0	24 490	21 894	6 316
Assistance juridique	420 712	97 161	517 873	544 264	242 954
Besoins domestiques	59 461	31 388	90 849	222 752	41 188
Bétail	10 000	0	10 000	6 000	0
Eau	140 138	42 882	183 020	75 371	90 847
Éducation	367 340	0	367 340	224 087	159 921
Pêche	10 000	0	10 000	27 856	6 316
Production vivrière	117 036	0	117 036	62 700	40 737
Santé	529 953	60 478	590 431	291 801	236 089
Services communautaires	184 298	23 179	207 477	238 337	99 756
Sylviculture	46 733	53 997	100 730	20 957	40 333
Transport et logistique	675 109	531 053	1 206 162	847 544	511 635
Vivres	0	0	0	10 000	10 000
<b>Total des opérations</b>	<b>7 715 274</b>	<b>1 100 000</b>	<b>8 815 274</b>	<b>7 172 772</b>	<b>3 875 143</b>
Appui au programme	2 079 611	0	2 079 611	1 662 731	1 559 055
<b>Total</b>	<b>9 794 885</b>	<b>1 100 000</b>	<b>10 894 885</b>	<b>8 835 503</b>	<b>5 434 198</b>

Note: Le Budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses indirectes de l'UNHCR.

